

le domaine de la taxe de vente si nous le voulions, c'est un champ que nous n'avons pas occupé parce qu'il était de juridiction provinciale.

J'ai pris sur moi de leur demander de le faire, et cela je ne l'ai pas fait seulement dans la période pré-budgétaire. Nous avons commencé, monsieur le président, à en parler au mois d'octobre lors de la réunion des ministres des Finances. Si j'ai été coupable de quelque chose, monsieur le président, c'est d'avoir cru au Canada, d'avoir cru au gouvernement du Québec qui avait dit qu'il avait été élu pour être un bon gouvernement, pour bien administrer, qu'ils allaient se comporter comme un gouvernement qui est encore dans la Confédération, et non pas un gouvernement qui veut sortir de la Confédération. Si j'ai été coupable de quelque chose, monsieur le président, c'est d'avoir parlé à M. Parizeau pour la première fois dans l'histoire du Canada avant la présentation d'un budget, non seulement de la taxe de vente, de la politique fiscale et monétaire, de la politique de la Banque du Canada, et nous avons passé une soirée de quatre heures à Montréal, M. Parizeau, M. McKeough et moi-même discutant de tout cela. Et à aucun moment, on a parlé d'une coupure sélective parce que, il est bien évident que si nous allons dans les coupures sélectives, à ce moment-là . . .

● (1652)

[Traduction]

C'était évident quand nous en avons discuté. Tout le monde doit comprendre que ce n'est pas la première fois que cela se fait. L'Ontario a payé de sa poche. Il y a deux ans, la province d'Ontario a décidé de stimuler l'industrie automobile. Le ministre des Finances de l'Ontario a décidé d'éliminer entièrement la taxe de vente provinciale de 6 p. 100 sur les automobiles pour une certaine période.

Une voix: Il l'a fait de la bonne façon.

M. Chrétien: Il l'a fait. Il tenait à convaincre tous les Canadiens grâce à l'expérience de l'Ontario que la chose à faire . . .

Une voix: Et vous avez tout gâché!

M. Chrétien: . . . était d'accorder une réduction générale.

Une voix: Et il l'a fait de la bonne façon.

M. Chrétien: Je pensais que c'était une bonne idée. Si je suis à blâmer parce que j'ai joué cartes sur table en décidant d'être généreux et d'inventer un mécanisme qui aiderait le Canada à résoudre ses problèmes économiques, si je suis coupable de cela, je l'avoue. Je ne présenterai d'excuses à personne.

Des voix: Bravo!

M. Chrétien: Quand j'entends certains députés m'accuser à la Chambre d'avoir fait cela uniquement pour essayer de séparer le pays davantage . . .

Une voix: C'est ce que vous avez fait.

Impôt sur le revenu—Loi

M. Chrétien: Je ne comprends pas comment les députés peuvent m'accuser d'une telle chose. Je le répète, nous avons agi en toute bonne foi.

Je m'entretiendrai avec les ministres des finances provinciaux le mois prochain. Nous essayons d'organiser une réunion. Je sais que ce sera embarrassant tant pour eux que pour nous parce que nous avons essayé quelque chose. C'était très difficile parce que les ministres des provinces de l'Est où il n'y a pas de base manufacturière importante n'étaient pas très rassurés. Je leur ai dit que, étant donné que les Maritimes n'avaient pas les moyens de participer au programme, le gouvernement fédéral assumerait tous les frais en ce qui les concerne. J'ai aussi expliqué au ministre des finances de l'Alberta que puisque ma proposition visait une taxe qui n'existait pas en Alberta, cette province ne participerait pas au programme. Le programme ne serait donc pas le même partout au Canada. Par exemple, le Trésor des provinces maritimes n'aurait rien à payer. Les provinces qui ont une industrie de la fabrication et les autres provinces qui en ont les moyens assumeraient le tiers des frais. L'Alberta ne devait pas participer. Je me rappelle que les ministres provinciaux n'étaient pas entièrement satisfaits, mais ils ont agi de façon correcte jusqu'à la présentation du budget. Bien entendu, à ce moment-là, tous avaient accepté.

J'aimerais aborder une question délicate concernant les déclarations que les premiers ministres de l'Ouest ont faites après cette mesure. J'estime devoir en parler. Le gouvernement de Colombie-Britannique a décidé de changer la date de son budget afin d'offrir la même réduction d'impôt exactement le même jour que moi. Je suppose que le cabinet en a discuté, car aucun budget n'est proposé sans son approbation. Au Manitoba, ils ont fait exactement la même chose. J'ai rencontré le premier ministre du Manitoba. Il était à Ottawa et je l'ai invité à venir s'entretenir avec moi. Nous avons discuté de cette question et d'autres problèmes pendant près de deux heures. Cet entretien a été très fructueux pour nous deux. J'ai trouvé vraiment incroyable qu'ils aient déclaré par la suite que nous leur avions forcé la main, alors qu'on s'était entendu et que leurs cabinets avaient donné leur approbation, excepté pour l'Alberta.

M. Hnatyshyn: Les traitez-vous de menteurs?

M. Chrétien: Non, je ne les traite pas de menteurs. Ils ont dit être d'accord sur le fond. Ce qu'ils n'aimaient pas, c'est la façon dont nous procédions. S'ils ne voulaient y participer, il leur aurait été très facile de m'appeler . . .

Une voix: Comment?

M. Chrétien: . . . n'importe quand avant et de me dire: «Nous ne marchons pas». J'aurais fait savoir à mes collègues qu'ils n'étaient pas preneurs et j'aurais trouvé autre chose pour stimuler l'économie, mais ce n'aurait pas été aussi efficace.